

# Séance générale du 27 avril 1842

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **1 (1842-1846)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 27 AVRIL 1842.

Présidence de M. Wartmann.

M. *Wartmann* présente quelques nouveaux développements sur ses expériences relatives à l'induction électrique. La recherche des lois de l'induction, telle qu'on peut espérer l'aborder par l'analyse mathématique, exige des conditions de relation que les épreuves directes doivent d'abord déterminer. Parmi ces conditions, la suivante, que l'auteur croit nouvelle, n'est pas sans importance, savoir : que l'état de clôture ou d'ouverture du circuit induit réagit sur l'induction du courant inducteur sur lui-même. L'expérience est répétée dans diverses circonstances, en présence de la Société.

M. le Dr. *De la Harpe* entretient la Société des conclusions auxquelles il a été conduit par l'étude de la phthisie pulmonaire dans notre pays. Il estime que la majeure partie des phthisies n'appartiennent point aux tubercules. Selon lui, cette production accidentelle n'est point fréquente chez nous, dans le poumon. Les phthisies qu'il observe à l'Hospice cantonal succèdent pour la plupart à une forme particulière de pneumonie qui n'a point été jusqu'ici suffisamment étudiée et dont le caractère essentiel consiste à produire dans le tissu pulmonaire l'exsudation de petites masses granuleuses de nature albumineuse. Ces petites masses ne doivent point être confondues avec les tubercules miliaires ; elles ne sont point un tissu accidentel, mais le produit d'une sécrétion morbide déposé dans les cellules du tissu pulmonaire, sous l'influence de l'inflammation. Ces petites masses s'agglomèrent, pour l'ordinaire, forment des noyaux grisâtres, gris-noirâtres ou gris-

jaunâtres qui se ramollissent et passent à la suppuration, en laissant après elles des cavernes très-irrégulières, très-ramifiées, très-anfractueuses, revêtues d'une membrane muqueuse accidentelle ou pyogène et non d'un kyste ou d'une membrane fibreuse comme le tubercule. Les globules ou grains tantôt se montrent sur un point limité d'un poumon, tantôt envahissent rapidement une étendue plus considérable, quelquefois même se développent simultanément dans les deux poumons; ils donnent naissance dans ce dernier cas à une pneumonie sub-aigüe particulière, qui n'est que la forme aigüe de nos soi-disant phthisies tuberculeuses; les autres cas appartiennent aux formes chroniques de la pneumonie *granuleuse*, telle que la nomme M. De la Harpe. En terminant, ce médecin fait ressortir l'importance de ces considérations au point de vue pratique.

---

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 1842.

Présidence de M. Wartmann.

M. le Président dépose le N<sup>o</sup>. 1 des Bulletins de la Société.

M. *Ed. Chavannes* présente le résultat des expériences qu'il a faites depuis 10 ans sur la culture du *Fumaria capreolata* L. Après avoir placé cette espèce dans un grand nombre de circonstances différentes, il s'est convaincu qu'elle varie fort peu dans son port et qu'elle conserve parfaitement les caractères qui la distinguent du *Fumaria officinalis* L., dont elle se rapproche assez.

M. Chavannes soumet à l'assemblée plusieurs individus du *Fumaria capreolata* qui ont été cultivés, les uns au nord, les